

# Assurance dépendance et services à la personne

## Comment bénéficier des opportunités de marché ?

- Quelles évolutions des besoins de la dépendance et quels impacts sur le marché ?
- Assistants et assureurs, quelles solutions innovantes mettre en place ?
- Comment s'inspirer des expériences à l'étranger ?
- Un an après la loi Borloo, quelles sont les clés de succès pour profiter du marché des services à la personne ?

EN PARTENARIAT AVEC :



Jeudi 15 mars 2007  
Pavillon Dauphine, Paris

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

## Assurance dépendance et services à la personne

### Comment bénéficier des opportunités de marché ?

Pavillon Dauphine  
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
75116 Paris

Parking privatif  
Métro : Porte Dauphine (ligne n° 2)  
RER C : Avenue Foch

EN PARTENARIAT AVEC :



Atos Consulting, pôle conseil d'Atos Origin, est l'un des leaders sur le marché des services de conseil en management et en systèmes d'information. Avec plus de 2 500 collaborateurs dans le monde et 340 consultants en France, Atos Consulting accompagne ses clients en apportant des solutions pragmatiques et innovantes dans le secteur public, les télécommunications, l'énergie, la banque et l'assurance. Plus d'informations sur [www.atos-consulting.com](http://www.atos-consulting.com)

Retrouvez l'ensemble de nos rencontres et inscrivez-vous sur [www.largusdelassurance.com](http://www.largusdelassurance.com)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Philippe AZIZ,  
Directeur général adjoint,  
PRIMAVITA,  
GROUPE AG2R

Christophe BOUTINEAU,  
Directeur général adjoint,  
FILASSISTANCE  
INTERNATIONAL (CNP),  
Président,  
FILASSISTANCE SERVICES

Thierry DAMIEN,  
Directeur général,  
FOURMI VERTE

Pierre DEMORTIÈRE,  
Directeur général,  
FRANCE DOMICILE

Thierry DEPOIS,  
Directeur général,  
EUROP ASSISTANCE

Michel GUIGAL,  
Directeur général adjoint,  
PACIFICA

Nicolas GUSDORF,  
Président-Directeur général,  
MUTUAIDE,  
Président,  
SYNDICAT NATIONAL DES  
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE

Gilles JOHANET,  
Directeur santé,  
AGF

Didier LEBRE,  
Membre du comité directeur,  
MONDIAL ASSISTANCE

François LUSSON,  
Directeur,  
WINTER & ASSOCIÉS

Yves MASSON,  
Président-Directeur général,  
AXA ASSISTANCE

Pascal PROCUREUR-CHAIX,  
Associé,  
ATOS CONSULTING

Bernard RETALI,  
Président,  
INOV FINANCE

Patrick VUCEKOVIC,  
Directeur commercial,  
AG2R,

Danièle WAJSBROT,  
Directrice pôle assurance,  
LA BANQUE POSTALE

La dépendance est, dans les années qui viennent, un des problèmes majeurs que va devoir résoudre la société française. L'inéluctable vieillissement de la population va amplifier le besoin d'accompagnement des personnes âgées les moins bien portantes.

Pourtant, jusqu'ici, cette perspective ne semble pas avoir été réellement perçue par les Français. Les solutions existent, assureurs et assistants ont créé des produits et des services pouvant répondre aux besoins. Mais le marché peine à décoller.

- Quel est aujourd'hui le réel besoin en assurance dépendance ?
- Comment se fera le partage des rôles entre la solidarité nationale et l'assurance ?
- Comment d'autres pays ont-ils su répondre à ces questions ?
- Comment être certain du risque pris ?
- Quels produits répondront le mieux aux attentes des Français ?

Parallèlement à la dépendance, la loi Borloo, en ouvrant le marché des services à la personne, pourrait peut-être permettre aux assureurs et aux assistants de faire la preuve de leur légitimité à apporter une nouvelle panoplie de garanties et de solutions pour faciliter la vie des Français. Un an après sa mise en place, c'est l'heure d'un premier bilan. Sur la loi elle-même, sur l'offre, sur la stratégie des acteurs : alliances, partenariats ou offre intégrée ? Les services à la personne sont-ils une des solutions qui permettront de mieux gérer la dépendance ?

Nous vous donnons donc rendez-vous, le 15 mars prochain, pour cette troisième journée de *L'Argus de l'Assurance* sur la dépendance et les nouveaux services à la personne qui sera l'occasion de faire le point sur ces sujets et d'apporter des éléments de réponses à toutes les questions qui en découlent.

Anne-Carole Barbarin,  
*L'Argus de l'Assurance*

**8 H 30** | Accueil des participants

**9 H 00** | Allocution d'ouverture

**Bilan et perspectives de l'assurance dépendance**

**9 H 05** | Quel bilan du marché de la dépendance en Europe

Restitution de l'étude Inov Finance parue en février 2007, « Espagne, France, Europe : les défis de la dépendance »

**Bernard RETALI**, *Président, INOV FINANCE*

**9 H 30** | Table ronde : Solidarité nationale ou assurance privée, quel arbitrage et quelle place pour chacun des acteurs ?

- Entre solidarité nationale, État, collectivités locales et initiative privée, quel est le juste équilibre ?
- Ce qui est assurable et qu'est-ce qui ne l'est pas : où se situent les frontières ?
- Assureurs : comment, dès lors construire les produits ?

**Christophe BOUTINEAU**,

*Directeur général adjoint, FILASSISTANCE INTERNATIONAL (GNP) ; Président, FILASSISTANCE SERVICES*

**Gilles JOHANET**, *Directeur Santé, AGF*

**Patrick VUCEKOVIC**, *Directeur commercial, AG2R*

**Danièle WAJSBROT**, *Directrice pôle Assurance, LA BANQUE POSTALE*

**10 H 30** | PAUSE

**11 H 00** | Assureurs et assisteurs : quelles solutions développer ? Retour d'expérience sur le marché espagnol

**Didier LEBRE**, *Membre du comité directeur, MONDIAL ASSISTANCE*

**11 H 30** | Quels sont les risques de dérive de la sinistralité en dépendance ?

- Comment modéliser le risque dépendance ?
- Comment éviter les éventuelles dérives ?

**François LUSSON**, *Directeur, WINTER & ASSOCIÉS*

**12 H 00** | Prévoyance collective : quelle place pour la dépendance ?

- Peut-on intéresser les entreprises à la dépendance future de leurs salariés ?
- Comment faire pour intégrer la dépendance dans une démarche collective ?
- La dépendance nécessite-t-elle une structure dédiée ?

**Philippe AZIZ**, *Directeur général adjoint, PRIMA VITA, GROUPE AG2R*

**13 H 00** | DÉJEUNER

**Quelles opportunités sur le marché des services à la personne ?**

**14 H 30** | La loi Borloo et l'assistance : premier bilan

- Plus d'un an après sa promulgation, où en est la loi Borloo ?
- Le marché des services à la personne est-il lancé ?
- Les attentes des assisteurs ont-elles été comblées ?

**Nicolas GUSDORF**, *Président-Directeur général, MUTUAIDE ; Président, SYNDICAT NATIONAL DES SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE*

**15 H 00** | Quelles sont les opportunités liées à l'émission du Cesu ?

- En quoi émettre le Cesu permet-il de mieux maîtriser le marché ?
- Information ou clients supplémentaires : quels sont les apports ?
- Quel est le coût de l'émission ?
- Comment s'organiser pour en tirer profit ?

*Intervenant à confirmer*

**15 H 30** | Comment créer un réseau et animer les partenariats qui en découlent ?

- Comment développer un réseau de partenaires ?
- Quelles sont les clés de l'animation ?
- Comment concilier les métiers de l'assistance et des services à la personne ?

**Yves MASSON**, *Président-Directeur général, AXA ASSISTANCE*

- Proximité clients et implantation du réseau : le retour d'expérience de Pacifica

**Michel GUIGAL**, *Directeur général adjoint, PACIFICA*

**Pascal PROCUREUR-CHAIX**, *Associé, ATOS CONSULTING*

**16 H 30** | Table ronde : quels réseaux pour quels services ?

- Comment tarifer les services ?
- Comment normer la qualité des services ?
- Comment former et fidéliser le personnel des sociétés prestataires ?
- Quelles sont les clés d'un partenariat durable entre les prestataires et ceux qui vendent le service ?

**Thierry DAMIEN**, *Directeur général, FOURMI VERTE*

**Pierre DEMORTIÈRE**, *Directeur général, FRANCE DOMICILE*

**Thierry DEPOIS**, *Directeur général, EUROP ASSISTANCE*

**17 H 15** | FIN DE LA MANIFESTATION

**Bulletin d'inscription**

Informations programme : **Nathalie Gaudin**  
ngaudin@largusdelassurance.com - Tél. : 01 56 79 44 91

À renvoyer à **Pénélope Vincent** – L'ARGUS DE L'ASSURANCE, 12-14, rue Médéric, 75815 Paris Cedex 17 – Tél. : +33 (0)1 56 79 39 82 ou par fax au : +33 (0)1 56 79 39 10.

**PARTICIPANT**  Mme  Mlle  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

**SOCIÉTÉ À FACTURER :**

**Raison sociale et adresse** (si différente)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je m'inscris à la journée « Assurance dépendance et services à la personne » du **15 mars 2007** pour un montant de :

- 790 € HT (soit 945 € TTC) pour les assureurs et autres entreprises privées et publiques
- 600 € HT (soit 718 € TTC) pour les administrations, associations et établissements de soins et je joins un chèque du montant TTC correspondant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ Cachet de l'entreprise \_\_\_\_\_

**Modalités d'inscription**

**REMPLEIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION.**

■ **Dès sa réception, votre inscription est ferme et irrévocable.** Nous vous ferons parvenir une convocation ainsi qu'une facture qui peut tenir lieu de convention de formation simplifiée, à condition toutefois que le bénéficiaire de la formation se soit préalablement assuré d'être pris en charge par l'organisme payeur dont il dépend.

Dans l'hypothèse où le dit organisme payeur ne pourrait prendre en charge la formation, le participant s'engage à en régler le coût total.

L'expédition du bulletin d'inscription dûment complété entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

LES FRAIS D'INSCRIPTION comprennent l'accès à la journée de conférence, les pauses, le déjeuner et le texte des interventions. Ils doivent être réglés avant le jour de la conférence.

PAIEMENT PAR CHÈQUE OU PAR VIREMENT à l'ordre de Groupe Industrie Services Info, organisme habilité à dispenser de la formation professionnelle.

Domiciliation : Natexis Banques Populaires  
Banque : 30 007 – Code guichet : 99999  
N° de compte : 04066398000 – Clé RIB 43  
BIC : CCBPFRPPPAR  
IBAN : FR76 3000 7999 9904 0663 9800 043  
Adresse d'envoi du règlement :  
GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO  
Pénélope Vincent  
12-14, rue Médéric  
75815 PARIS CEDEX 17

■ **L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à la conférence aux participants n'ayant pas réglé au jour de la conférence, sans préjudice de l'exigibilité de l'intégralité des frais d'inscription.**

**L'ARGUS DE L'ASSURANCE**

■ **CONDITIONS D'ANNULATION :**  
Les participants peuvent se faire remplacer. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit.

En cas d'annulation reçue moins de 15 jours avant la date de la conférence\*, les frais de participation restent dus en totalité.

En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la conférence\*, l'inscription est remboursée déduction faite de la somme de 180 € HT pour frais de dossier.

■ **REMISES COMMERCIALES sur inscriptions multiples :**

- 1<sup>er</sup> inscrit : plein tarif
- 2<sup>e</sup> inscrit : - 10 %
- 3<sup>e</sup> inscrit : - 20 %
- 4<sup>e</sup> inscription gratuite (offre non cumulable).

Si malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

En application de la loi « Informatique et Libertés » du 06.01.1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à GISI – Service conférence – 12-14, rue Médéric, 75017 Paris. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.

GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO  
SA AU CAPITAL DE 1 057 080 €  
309 395 820 RCS PARIS  
N° IDENT. : FR01309395820

\* Le cachet de la poste faisant foi.